



Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 0561 488 337

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve  
11100 – NARBONNE

Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée

Régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z



SPECIALISTE BADMINTON

SPORTMINEDOR

www.sportminedor.com

contact@sportminedor.com

Tél : 04 94 81 65 73

f Sportminedor

**BUREAUX****3 et 4/21-22**

Visioconférences

**Lundi 11 avril 2022****Membres présents** : Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON, Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE.**Salariés présents** : François DURIER (Directeur de structure), Yannick GARNIER (Assistant Administratif).**Invité excusé** : David ANGELATS (Responsable Communication).**Mercredi 27 avril 2022****Membres présents** : Jean-François ANINAT, Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE.**Membre excusé** : Gilles CASTILLON.**Salariés présents** : François DURIER (Directeur de structure), Yannick GARNIER (Assistant Administratif).**Invité excusé** : David ANGELATS (Responsable Communication).**Votants : 5/5 membres du Bureau****Table des matières**

<b>0. Approbation du CR – B2 du samedi 29 janvier 2022</b>	<b>(Vote 1)</b>	<b>1</b>
<b>1. Communication du Président</b>		<b>1</b>
1.1. Informations Diverses.....		1
<b>2. Secteur ADMINISTRATIF/RH</b>		<b>3</b>
2.1. Représentation de la Ligue à l'AG Fédérale.....		3
2.2. Evolution de la structuration Ligue.....		4
2.3. Informations Diverses.....		4
MAJ 27 avril : Ordre du jour de l'AG Ligue.....		5
<b>3. Secteur FINANCIER</b>	<b>(Vote 2)</b>	<b>5</b>
3.1. Point financier.....		5
3.2. Barème kilométrique.....		5
3.3. Attribution des fonds dédiés.....		6
<b>4. Secteur DEVELOPPEMENT/ SPORT POUR TOUS</b>		<b>6</b>
4.1. Toulouse Plage 2022.....		6
4.2. Nouveau projet de développement durable.....		6
4.3. JOP 2024 - Nomination Ambassadeur Ligue.....		6
4.4. Informations diverses.....		7
<b>5. Secteur VIE SPORTIVE</b>		<b>7</b>
5.1. Formations.....		7
5.2. Certification.....		7
5.3. ICR : Playoffs.....		7
5.4. Compétitions Régionales.....		7

## 0. Approbation du CR – B2 du samedi 29 janvier 2022

### VOTE 1 // POUR 5/5 voix

Le compte rendu du Bureau n°2 est adopté à l'unanimité.

## 1. Communication du Président

### 1.1. Informations Diverses

#### *BLAGNAC*

La ligue a reçu une lettre du président du club de Blagnac, Arnold MATET. Le club souhaiterait garder Arthur WAKHEVITSCH mais aurait pour cela besoin de la Ligue. Le président du BBC insiste sur la nécessité pour la Ligue d'avoir un club en Top12/N1.

Pour leur répondre, une réunion entre le Président, la Vice-Présidente Responsable de la vie Sportive, le Directeur de Structure et Manu DUBRULLE va être organisée le 10 ou le 13 mai 2022.

Le Vice-Président Responsable du secteur Développement « Sport pour Tous et Prévention » souligne la récurrence du sujet et invite à réfléchir autour de la question « Comment la ligue pourrait financer les clubs pour maintenir les joueurs sur la région ? ».

#### *ANS*

La campagne ANS est ouverte depuis le 16 mars 2022.

La Ligue a communiqué vers les Comités et Clubs pour les inviter à rédiger leurs demandes d'aide. Aujourd'hui :

- Deux Clubs et deux Comités ont transmis leurs dossiers à la Ligue (Blagnac et Castelnaudary – les CD 12 et 81)
- Le CD 34 et le Club de TOREILLES (66) ont déjà déposé leurs dossiers.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 19 avril. Deux CD ne constitueront pas de dossier : le CD 82 suite à la démission de leur salarié, ce qui pose un problème de visibilité sur l'avenir et le CD 32-65.

Les dossiers seront, une fois validés par la FFBaD, examinés par la commission d'analyse en cours de création comme annoncé au CA 3.

#### *CARCASSONNE*

La Ligue a été contactée par Pierre FABRE, chargé de mission pour la ville de Carcassonne, pour accompagner un projet de rénovation d'un complexe sportif tombé en désuétude. Le Président apporte des compléments à sa présentation du projet aux administrateurs lors du dernier CA.

Des créneaux seront mis à disposition du Club de Trèbes-Carcassonne (BTC 11), créneaux dont pourront bénéficier le Comité 11 et la Ligue pour de futurs stages et formations. Si ces créneaux



ne sont pas occupés, une autre activité en profitera. Le Badminton Occitan a donc tout intérêt à se positionner.

Si la Ligue est intéressée, le sol sera fait de manière à pouvoir accueillir la pratique du badminton et du parabadminton, selon les financements obtenus par l'ANS et la région.

Le Président reste dubitatif suite à un entretien téléphonique avec Yves RAYNAUD, Président du BTC 11 car il s'avère que Pierre FABRE n'a pas donné les mêmes informations à la Ligue et au Club. Ainsi, contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment à la Ligue, une cotisation de 20€ par licencié au Club serait demandée. Certes ce complexe sportif représente un avantage pour les pratiquants (structure pérenne, proximité, terrains déjà montés, club house, salle de musculation, ...) mais cela représente un coût non négligeable pour le Club et les licenciés. De plus, Pierre FABRE avait annoncé à la Ligue lier le prêt de la structure et la création d'un emploi partagé entre le club et le complexe sportif, mais avait annoncé à Yves RAYNAUD le prêt de la structure si création d'un emploi au sein du Club exclusivement. Le Club souhaiterait s'investir mais est freiné par la création d'un emploi exclusif au Club et la potentielle augmentation des licences qui pourrait déplaire aux joueurs et par conséquent réduire les effectifs du Club. Le Président a rassuré Yves RAYNAUD en annonçant que la Ligue était là pour les accompagner s'ils venaient à créer un emploi. De plus, si le nombre de créneaux grandit et qu'une EFB est créée, le club va se développer et l'embauche d'un salarié deviendra obligatoire et pourrait se financer avec la mise en place de créneaux pour les entreprises et/ou scolaires. Nicolas GALTIER a souligné que la Fédération est en partenariat avec la société « Sport Value » spécialisée dans l'accompagnement des acteurs du sport dans leur développement.

Le Vice-Président Responsable du secteur Développement « Structuration » souligne que Pierre FABRE souhaiterait obtenir avec cette structure le label « [TERRE DE JEUX](#) » et voudrait donc ajouter le badminton et le parabadminton aux sports déjà présents.

Une rencontre entre Pierre FABRE, la Ligue, le Club, le Comité 11, Nicolas GALTIER et la société « Sport Value » est à prévoir pour clarifier les zones d'ombre du projet.

### UKRAINE

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Ligue avait annoncé vouloir aider et s'est dans ce sens fait relai de la cagnotte d'aide pour les réfugiés accueillis par Yelena SHUTENKO, mais les membres du Bureau souhaitent s'investir davantage. Ainsi, ils proposent que la part Ligue des licences pour les réfugiés ukrainiens soit prise en charge pour le reste de la saison et la saison prochaine. Les Comités et Clubs resteront quant à eux libres de facturer ou non leurs propres timbres.

Cet engagement sera soumis à la validation du CA par vote électronique.

*MAJ 27 avril : Le CA a voté en faveur de l'engagement proposé.*

*Le Bureau propose différentes actions pour la saison prochaine. La question sera reconduite à des réunions ultérieures pour acter l'investissement de la Ligue pour la saison 2022-2023.*

### WESTGUT

L'affaire opposant la Ligue et Sport Raquette à la l'entreprise WESTGUT devait passer en jugement le 25 mars dernier. Passé cette date, le Président a contacté l'avocate mais elle n'a pour l'instant eu aucun retour du tribunal.



*MAJ 27 avril : Mis à part quelques erreurs matérielles en attente de rectification, le jugement a été rendu. La société WESTGUT a un mois pour faire appel.*

#### FRANCE PARABAD 2023

La Fédération a validé le partenariat Blagnac/St-Orens pour l'accueil des Championnats de France Parabadminton 2023. La ligue attend des nouvelles de la part des clubs hôtes pour prévoir une réunion afin de préciser son investissement dans le projet (aide financière, aide salariale, communication, négociations tarifaires, etc...).

#### RENCONTRE AVEC LA FFBAD

Une réunion s'est tenue entre les Ligues et la Fédération pour présenter les orientations budgétaires sur les 4 prochaines années. Le président et le Vice-Président en charge du secteur Développement y ont assisté. C'est un projet ambitieux avec l'embauche de 30 salariés supplémentaires et une augmentation à 220 000 licenciés pour 2024 clubs. Ces objectifs dépendront des ressources récoltées grâce au sponsoring et au mécénat. Les représentants de la Ligue ont souligné le décalage entre ce projet et les difficultés du terrain.

#### MAJ 27 AVRIL : DLA

*La Ligue a été recontactée par Laurent VERNEAU suite à son intervention en 2019 dans le cadre du DLA pour effectuer un suivi. Le Président a échangé avec lui sur les récents mouvements humains au sein de la structure (salariés comme bénévoles) depuis son intervention. Laurent VERNEAU a confirmé que la crise du bénévolat à laquelle fait face la Ligue atteint l'ensemble des secteurs qu'il a accompagné. Il a également souligné la difficulté à évoluer avec le terrain que peuvent rencontrer les dirigeants des structures régionales et fédérales, qui est une des raisons de cette crise.*

## 2. Secteur ADMINISTRATIF/RH

### 2.1. Représentation de la Ligue à l'AG Fédérale

Lors de l'AG fédérale des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2022 à Paris, la Ligue Occitanie sera représentée par 5 délégués auxquels s'ajoutent 2 procurations pour un total de 35 voix sur 44 possible.

Le Secrétaire Général met en exergue les difficultés à représenter la Ligue lors des AG fédérales suite à la démission d'Alain FABRE et la non-éligibilité de Patrice MALVAULT (absence de licence) et Julien GORCAS (licencié dans une autre Ligue). De nouvelles élections seront donc à prévoir pour l'AG de la Ligue le 25 juin 2022.

Le Secrétaire Général souligne le retard de la Fédération dans la transmission de l'ordre du jour et des documents associés.

Les membres du Bureau font part de leur désaccord et insistent sur le manque de sérieux de la Fédération qui impose aux Ligues de modifier leurs règlements en appliquant un délai d'une saison mais qui se permet une modification de ses systèmes de vote l'année même.



## 2.2. Evolution de la structuration Ligue

Chrystèle BOUICHOU du club de Blagnac, comptable de profession, semble intéressée par le poste de Trésorier Général mais manquerait de disponibilité. Une réunion « prise de contact » est prévue le 19 avril 2022 pour faire le point sur le fonctionnement à adopter (possibilité de confier seulement quelques tâches au début pour potentiellement évoluer vers un investissement plus conséquent). Le Président souligne que le secteur financier repose essentiellement sur le travail des salariés en parallèle du cabinet comptable et que par conséquent le futur Trésorier Général pourra se reposer sur eux. Une ouverture à candidature pour compléter le conseil d'administration sera proposée à l'AG le 25 juin 2022.

*MAJ 27 avril : La réunion « prise de contact » a eu lieu et Crystèle BOUICHOU se verra confier progressivement des tâches du secteur Financier. Des échanges afin de clarifier le fonctionnement de la Ligue et du secteur sont prévus entre les élus et salariés concernés et Crystèle BOUICHOU. Son intégration au sein du Bureau a été évoquée.*

L'aide PSE de 1000€ mensuels pour l'emploi de Jean-Maurice GASTAL via le GEASA prend fin en juin 2022. Le coût de mise à disposition de Jean-Maurice GASTAL est aujourd'hui de 2378€ par mois. A ce montant s'ajoute des frais de fonctionnement mensuels de 350€. Avec l'arrêt des aides, le coût de mise à disposition va être élevé à partir de juin et la question de l'embauche d'un comptable à temps plein est posée.

Louis DESPREZ, l'agent de communication de la Ligue, termine son contrat en août 2022. Le Directeur a étudié les besoins de la Ligue pour le secteur Communication et a évalué les différentes possibilités quant au remplacement de Louis DESPREZ. Il en ressort qu'aujourd'hui 82% du temps de travail de Louis DESPREZ est alloué à la communication, temps qui pourrait être réduit à 70% pour laisser place à 30% de tâches annexes. Pour rappel, le Président souhaitait à la création du poste une répartition du temps de travail de 50% pour la communication et 50% pour le développement. Il est évoqué la possibilité de sous-traiter les compétences en communication de la Ligue aux autres instances sportives de BALMA. Le Secrétaire Général souligne que les licenciés Occitans ont été habitués à un certain niveau de communication et que revenir en arrière à l'avenir pourrait être néfaste pour l'image de la Ligue.

Le Directeur de Structure et le Vice-Président Responsable du secteur Développement « Structuration », en collaboration avec le secteur Communication vont définir le niveau de compétence et le profil recherchés (étudiant en alternance ou salarié déjà formé et fiche de poste) ce qui permettra de définir un budget (aides à l'emploi, ...) puis de trouver quelqu'un. Cette recherche s'ancre dans un projet de restructuration plus vaste comprenant la possibilité de création d'un GE Ligue ainsi que les apprentis qui pourraient être mis à disposition des Ligues par la Fédération (agents de développement) et pose des questions sur la Ligue en 2023 et notamment l'avenir de Tristan AURAND dans l'association (fin de son contrat en septembre 2023).

Il faut également monter le dossier d'aides pour Yannick GARNIER, des aides étant disponibles si une transition vers un CDI est effectuée en juin 2022.

## 2.3. Informations Diverses

Le Président, le Secrétaire Général et le Directeur de Structure ont travaillé sur les fiches de poste de Xavier DEMANZE, François DURIER, Yannick GARNIER et Roxane VENUTI.

L'AG de la Ligue prévue le 25 juin 2022 est en préparation.



### MAJ 27 avril : Ordre du jour de l'AG Ligue

*Le Secrétaire Général présente une première version de l'ordre du jour de l'AG Ligue prévue le 25 juin 2022 au restaurant « L'Oliveraie » de Carcassonne (11). En l'absence de Trésorier Général pour présenter les comptes et si la situation se maintient jusqu'au 25 juin, il est décidé que le Président présentera le rapport financier. L'ordre du jour en question sera voté lors du prochain CA puis diffusé aux concernés.*

## 3. Secteur FINANCIER

### 3.1. Point financier

Elyane CANAL a rédigé un document présentant la situation comptable au 11 avril suite à une demande du Président et du Secrétaire Général. Ce bilan dépeint un excédent conséquent de 146 000€ qui se justifie entre autres par les aides de l'Etat en 2021 (le fond de solidarité de 106 000€), la réduction des salaires avec l'activité partielle (+23 000€), les réductions de charge (+9 000€). Il faut également tenir compte de la réduction de l'activité en 2021 en ce qui concerne les dépenses des déplacements du fait des réunions en visioconférence et de la réduction de l'activité du secteur jeunes et autres secteurs comme en 2020. Il faut également noter le maintien des subventions qui n'ont pas impacté le résultat. Au vu de la situation, il est nécessaire de prévoir des provisions pour des actions bien ciblées. Le « fond dédié » ne peut être utilisé que si les provisions pour des actions ciblées n'ont pas été toutes utilisées. Elyane CANAL demande au bureau d'étudier les possibilités de provision pour les proposer ensuite avec le budget au niveau du CA. Il serait souhaitable de garder un résultat positif de 30 000 à 40 000€, résultat qui serait à passer en report à nouveau (pour couvrir un éventuel déficit à venir avec la reprise de l'activité). La différence entre les 146 000€ et le résultat positif gardé serait à distribuer sur des provisions spécifiques comme l'emploi ou l'aide aux comités. La commission FINANCES comprenant les responsables de secteurs et Elyane CANAL sera en charge de définir les fonds dédiés lors d'une prochaine réunion.

### 3.2. Barème kilométrique

Suite à la récente inflation du prix des carburants, il est proposé d'augmenter le taux de remboursement des frais kilométriques de 5 centimes d'euro pour les officiels techniques, les salariés et les bénévoles. Ainsi pour les OT et les bénévoles le taux de remboursement passerait de 0.35€/km à 0.40€/km et pour les salariés (Ligues et ETR) de 0.45€/km à 0.50€/km.

#### **VOTE 2 // POUR 5/5 voix**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

*Au vu de l'avancée de la réunion, il est décidé de reporter la fin du Bureau au mercredi 27 avril à 19h15. Fin de séance – 21h30.*



### 3.3. Attribution des fonds dédiés

Le Directeur présente les possibilités de reversement d'une partie de l'excédent présenté au point 3.1 aux Comités. Le Bureau décide de reverser une somme à chaque Comité à la manière des aides gouvernementales de relance. Une somme supplémentaire sera investie dans les Comités qui s'engageront dans des projets portés par la Ligue. Une réunion sera programmée pour définir la valeur des sommes en question.

## 4. Secteur DEVELOPPEMENT/ SPORT POUR TOUS

### SPORT POUR TOUS

#### 4.1. Toulouse Plage 2022

Seulement 3 Clubs de Haute-Garonne sont investis dans le projet aux côtés de la Ligue, qui allouera une vingtaine d'heures au projet pour couvrir les créneaux libres. Il a été décidé d'organiser pendant la Foire de Toulouse une étape du circuit AirBad les 20 et 21 août 2022. Le Vice-Président en charge du Secteur Développement souhaiterait que le Comité 31 s'investisse davantage et devienne à terme porteur du projet à la place de la Ligue. Une rencontre avec les membres du Comité 31 est prévue le vendredi 29 avril dans cet intérêt.

La Ligue va lancer un appel à candidature pour accueillir les autres étapes du circuit. Déjà 3 candidatures spontanées ont été reçues.

Une rencontre avec le président du Comité 30 est prévue afin d'organiser un évènement découverte du AirBadminton.

### DEVELOPPEMENT DURABLE

#### 4.2. Nouveau projet de développement durable

Un dossier ANS a été déposé pour financer le projet Compo'Plume, la Commission est dans l'attente d'un retour.

Un nouveau projet de collecte de téléphones portables usagés, lancé par la Fédération Française de Rugby, va être proposé lors des compétitions Ligue. Les téléphones collectés serviront à créer les médailles de la Coupe du Monde de Rugby 2023 en France.

### STRUCTURATION

#### 4.3. JOP 2024 - Nomination Ambassadeur Ligue

Le Bureau décide, à l'instar d'autres Ligues, de nommer un salarié au rôle d'Ambassadeur Ligue pour les JOP 2024. La mission est confiée à Roxane VENUTI et une aide ANS a été demandée.

Pour la Journée Olympique du 23 juin 2022, un projet « 2024 frappes » est proposé aux jeunes badistes de la Région par le Secteur Développement. L'objectif sera d'échanger 2024 volants en un minimum de temps.



#### 4.4. Informations diverses

Dans le cadre du projet de la Ligue, une rencontre avec le Comité 09 a été organisée. L'installation d'un club dans un nouveau gymnase est en pourparlers avec les élus locaux. Ce département est un secteur avec un grand nombre de clubs non-fédérés. Les acteurs du Comité connaissant mieux leur territoire, la Ligue assurera dans un premier temps un rôle de soutien technique et interviendra occasionnellement sur place.

La Ligue va intervenir le 13 mai 2022 pour une démonstration de Badminton à Marciac en partenariat avec la mairie qui souhaiterait créer un club fédéré dans sa commune.

Les personnes en charge du projet de nouveau gymnase de Seysses (31) ont recontacté la Ligue et ont finalement accepté d'homologuer 7 des 9 terrains en construction alors qu'à l'origine aucun ne devait l'être. La mairie envisage d'allouer des créneaux pour l'EFB du club de Villeneuve-Tolosane.

## 5. Secteur VIE SPORTIVE

### FORMATION

#### 5.1. Formations

La formation des 8 stagiaires Arbitre Ligue Certifié, prévue à l'origine à Saint-Orens-de-Gameville les 2 et 3 avril 2022 pour le Championnat Régional Jeunes, aura lieu à Marvejols les 14 et 15 mai 2022 lors du Championnat Régional Individuel.

Une formation Juge-Arbitre Ligue Certifié est prévue à Narbonne les 11 et 12 juin 2022.

Un examen Arbitre Ligue Accrédité et une formation Juge-Arbitre Ligue Accrédité sont prévus les 18 et 19 juin 2022 respectivement à Castelnau - pour la quatrième étape du Circuit Régional Jeunes - et Toulouse. (Vérifier les dates avec Xavier)

#### 5.2. Certification

La Vice-Présidente responsable de la Vie Sportive, la commission Formation et les salariés missionnés sur ces projets se sont réunis pour s'accorder sur l'organisation des formations et la restructuration de la communication des modalités de formation. Il a été proposé de mettre en place la saison prochaine une procédure d'information auprès de tous les candidats à la certification sur le déroulement, l'organisation et les prérequis pour pouvoir postuler à la certification.

### COMPETITIONS REGIONALES

#### 5.3. ICR : Playoffs

Le Championnat Régional Interclubs s'est terminé le dimanche 10 avril 2022 avec les playoffs. Retrouvez les résultats de la saison sur [Badnetpublic](#).

#### 5.4. Compétitions Régionales

Le Championnat Régional Vétérans est prévu à Castanet-Tolosan les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2022, le Championnat Régional Individuel à Marvejols les 14 et 15 mai 2022. Le Championnat Régional





Parabadminton, qui devait se tenir en parallèle du Championnat Régional Vétérans a été annulé faute de joueurs inscrits.

La Ligue a pour objectif la saison prochaine de faire de ces évènements des rassemblements phares du badminton en Occitanie, un championnat convivial pour les vétérans et un championnat à grande valeur compétitive pour les séniors, à l'instar des Championnats de France.

Un projet de structuration du Championnat Régional Jeunes qui prendrait effet dès la saison prochaine, avec notamment une présence plus marquée de la Ligue sur place, a été présenté au Bureau.

La CLOT souhaiterait de son côté créer un réseau de Juges-Arbitres spécialistes des compétitions Régionales qui pourrait intervenir régulièrement sur ces Championnats.

Du 22 au 26 juin, 5 Juges de Ligne représenteront l'Occitanie au Nantes International Challenge. A ce titre, la Ligue accepte de prendre en charge une partie de leurs frais de déplacement.

*Le Président remercie les membres du Bureau pour leur investissement et les actions menées. Il clôture la séance à 22 :15.*

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

